

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°08/2026	Objet : Approbation du compte rendu de la séance du 26/02/2026
<u>Date de la convocation :</u> 04/03/2026	<u>Membres présents :</u> Aurélie DZIERZYNSKI (Présidente), Colette BESANÇON (Vice-Présidente), Nadia LAKHDER (Vice-Présidente déléguée), François LEBEAU, Biljana MARKOVIC, Jean-Paul MUNNIER, Georges WAECKEL. <u>Membres absents représentés :</u> Mme Sylvie DALON a donné pouvoir à Mme Colette BESANÇON Mme Zahia LAAZAL a donné pouvoir à M. Jean-Paul MUNNIER <u>Membres absents excusés :</u> Gérard BERTHON <u>Membres absents non excusés :</u> Martine CHENUS-MARTHEY
<u>Date de la séance :</u> 10/03/2026	
<u>Présidence de séance :</u> Aurélie DZIERZYNSKI, Présidente	
<u>Secrétaire de séance :</u> M. Paul GAUTHIER (Responsable CCAS)	
Membres en exercice : 11 Membres présents : 7 Membres absents représentés : 2 Membres absents excusés : 1 Membres absents non excusés : 1 Votants : 9	
<u>VOTE : UNANIMITE</u> <u>POUR : 9</u> <u>CONTRE : 0</u> <u>ABSTENTION : 0</u>	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 12/03/2026 et de sa publication le 13/03/2026	

Rappel de l'ordre du jour de la séance du 26/02/2026

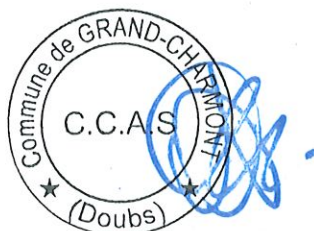
1. Approbation du compte-rendu de la séance du 04/02/2026
2. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025
3. Affectation du résultat de fonctionnement 2025
4. Débat d'Orientations Budgétaires 2026
5. Informations diverses

Après avoir invité les membres du conseil d'administration à faire part de leurs éventuelles observations ou demandes de modification sur ce compte-rendu, Madame la Présidente soumet ce dernier au vote de l'assemblée délibérante.

Les administrateurs après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité le compte rendu de la séance du conseil d'administration en date du 26 février 2026.

La Présidente du CCAS,
Aurélie DZIERZYNSKI.

Le secrétaire de séance,
Paul GAUTHIER.



Accusé de réception en préfecture
025-262500820-20260310-3_08-DE
Reçu le 12/03/2026



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 26 FÉVRIER 2026**

Membres présents (7) :

Madame Aurélie DZIERZYNSKI (Présidente), Madame Colette BESANÇON (Vice-Présidente), Madame Nadia LAKHDER (Vice-Présidente déléguée), Monsieur François LEBEAU, Madame Martine CHENUS-MARTHEY, Madame Sylvie DALON, Monsieur Georges WAECKEL.

Membres absents représentés (3) :

Monsieur Jean-Paul MUNNIER a donné pouvoir à Mme Colette BESANÇON.
Madame Biljana MARKOVIC, a donné pouvoir à Mme Nadia LAKHDER.
Madame Zahia LAZAAL a donné pouvoir à M. François LEBEAU.

Membres absents excusés (0) :

Néant.

Membres absents non excusés (1) :

M. Gérard BERTHON.

Assistaient à la réunion : (2)

M. Olivier BONGEOT, Directeur général des services.
M. Paul GAUTHIER, Directeur du pôle cohésion sociale, éducation et action sociale.

Ouverture de la séance à 18h00 par Madame Aurélie DZIERZYNSKI, Présidente.

Monsieur Paul GAUTHIER est désigné comme secrétaire de séance.

Mme Aurélie DZIERZYNSKI procède à l'appel des membres du Conseil d'Administration et les informe des pouvoirs reçus :

M. Gérard BERTHON est absent pour des raisons médicales.
Monsieur Jean-Paul MUNNIER a donné pouvoir à Mme Colette BESANÇON
Madame Biljana MARKOVIC, a donné pouvoir à Mme Nadia LAKHDER
Madame Zahia LAZAAL a donné pouvoir à M. François LEBEAU

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter sous la Présidence de Mme Aurélie DIERZYNSKI.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1. Approbation du compte rendu de la séance du 04 février 2026**
- 2. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025**
- 3. Affectation du résultat de fonctionnement 2025**
- 4. Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2026**
- 5. Informations diverses**

1. Approbation du compte rendu de la séance du mercredi 4 février 2026

Aucune remarque.

Les administrateurs après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité le compte-rendu de la séance du conseil d'administration en date du 4 février 2026 (10 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS).

2. Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Mme la Présidente présente le rapport. M. BONGEOT apporte des éléments complémentaires.

Le compte financier unique est le premier pour le CCAS. Il condense en un seul et même document comptable les anciens compte de gestion du percepteur et compte administratif de la collectivité.

Mme CHENUS-MARTHEY interroge sur la comparaison des résultats avec l'année N-1.

M. BONGEOT précise qu'en 2024, la ville de Grand-Charmont avait ajusté sa participation financière au plus juste et n'avait donc pas versé la totalité de la subvention initialement prévue à son budget (160 000 € versés au CCAS pour une subvention initialement prévue à hauteur de 192 000 €).

Cela n'a pas été le cas cette année (versement intégral de la subvention de 181 000 €), ce qui explique en partie le résultat excédentaire à fin 2025 de + 22 884,29 €.

Les résultats comptables 2025 sont les suivants :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	15 200,00 €	253 000,00 €	268 200,00 €
	Recettes réalisées	1 922,90 €	254 594,22 €	256 517,12 €
	Restes à réaliser			
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	15 200,00 €	253 000,00 €	268 200,00 €
	Dépenses réalisées	4 546,80 €	236 468,20 €	241 015,00 €
	Restes à réaliser	7 314,79 €		7 314,79 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	- 2 623,90 €	18 126,02 €	15 502,12 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	13 291,56 €	1 405,40 €	14 696,96 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	10 667,66 €	19 531,42 €	30 199,08 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	- 7 314,79 €		- 7 314,79 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	3 352,87 €	19 531,42 €	22 884,29 €

Mme la Présidente ne participe pas au vote du CFU. Elle sort de la salle le temps des délibérations, sous la présidence de Madame Colette BESANÇON, vice-présidente.

Les administrateurs après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité le Compte Financier Unique (CFU) 2025 (9 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS).

3. Affectation du résultat de fonctionnement 2025

Mme la Présidente présente le dossier. M. BONGEOT apporte son expertise sur le sujet.

Pour mémoire, rappel des résultats comptables de l'exercice budgétaire 2025 :

Section de fonctionnement

Excédent de fonctionnement 2025	18 126,02 €
Excédent de résultats antérieurs reportés 2024	1 405,40 €

RESULTAT A AFFECTER	19 531,42 €
----------------------------	--------------------

Section d'investissement

Déficit d'investissement 2025	- 2 623,90 €
Excédent d'investissement reporté 2024	13 291,56 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement 2025 (excédent) R001	10 667,66 €
Solde des restes à réaliser 2025 (déficit)	- 7 314,79 €

EXCEDENT DE FINANCEMENT	3 352,87 €
--------------------------------	-------------------

Il est proposé au conseil d'administration d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2025 de la manière suivante :

- 1 – Affectation à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement à hauteur de 0,00 € (compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé)
- 2 – Affectation complémentaire au financement de la section d'investissement à hauteur de 0,00 € (compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé)
- 2 – Solde disponible affecté au financement de la section de fonctionnement à hauteur de 19 531,42 € (ligne R002 – Excédent de fonctionnement reporté)

Les administrateurs après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement 2025 (10 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS).

4. Approbation du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2026

Mme la Présidente présente le rapport d'orientations budgétaires 2026. Ses propos sont complétés par M. BONGEOT et M. GAUTHIER sur les aspects techniques.

L'assemblée questionne sur la participation financière du département au regard de l'augmentation des suivis sociaux réalisés par l'assistant social depuis son arrivée sur un poste à temps complet. La subvention du CD25 est forfaitaire. Elle n'est pas en lien avec le nombre de dossiers suivis.

Les administrateurs questionnent sur les évolutions en matière de budget. L'enjeu de la réorganisation des services engagée depuis fin 2024 vise à dégager des marges financières suffisantes et adaptées (diminution de la masse salariale) au profit du développement de l'action sociale.

Les administrateurs après en avoir délibéré à l'unanimité, prennent acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) 2026 (10 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS).

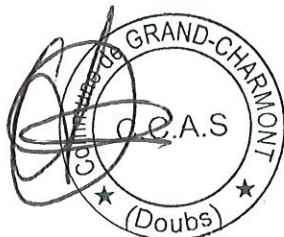
5. Informations diverses

Le prochain Conseil d'Administration est fixé au **mardi 10 mars 2026** pour étudier essentiellement le budget primitif 2026.

Ce Conseil d'Administration sera le dernier du mandat 2020-2026. Il conviendra de veiller au processus de renouvellement des instances du CCAS. La direction suivra un webinaire le vendredi 6 mars 2026 pour approfondir les démarches à engager. Un courrier d'information de candidature devrait suivre pour les structures extérieures qui souhaitent proposer des représentants en tant que membre non élu pour siéger au sein du futur conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h38.

La Présidente du C.C.A.S.,
Aurélie DZIERZYNSKI.



Le secrétaire de séance,
Paul GAUTHIER.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Paul Gauthier".

Accusé de réception en préfecture
025-262500820-20260310-3_08-DE
Reçu le 12/03/2026

